
**Brevet d'Initiation Aéronautique (BIA) et au
Certificat d'Aptitude à l'Enseignement
Aéronautique (CAEA)**

Session du 19 mai 2021

Le Rectorat de la Martinique communique l'ouverture du registre d'inscription au **Brevet d'Initiation Aéronautique (BIA) et au Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Aéronautique (CAEA)**

Les inscriptions se dérouleront du mercredi 27 janvier au mercredi 10 mars 2021. Les épreuves auront lieu le mercredi 19 mai 2021.

Les dossiers téléchargeables sur le site académique: <http://www.ac-martinique.fr> seront disponibles à compter du 27 janvier 2021 et seront à retourner dûment complétés, accompagnés des pièces justificatives, au plus mercredi 18 mars 2021 au Rectorat de l'académie de la Martinique, Direction des Examens et Concours, DEC2, Bureau des Examens des Lycées et Collèges, Les Hauts de Terreville 97279 Schoelcher cédex.

Textes de référence :

[Arrêté du 19 février 2015 relatif au BIA.](#)

[Arrêté du 19 février 2015 relatif au CAEA.](#)

[Liste des titres et qualifications permettant la dispense d'épreuves du CAEA selon l'annexe 1 de l'arrêté modifié du 19 février 2015 \(JO du 9/11/2016 et BOEN du 01/12/2016](#)

[note de service du 7-12-2020 inscriptions et épreuves BIA et CAEA 2021](#)

Contact :

Direction des Examens et Concours - DEC2-
Bureau des Examens des lycées et collèges
TEL: 05 96 52 27 72

Mel: celia.valbert@ac-martinique.fr



Communiqué